

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Décembre 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	21
représentés	6
votants	27
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	27
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjointes), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES, Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Valérie BLONDEAU, Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Roland CHAILLON, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Véronique LAMBERT représentée par Christelle MORBOIS
 Marie-Madeleine SOUDAGNE représentée par Marie Line LANG JANOD
 Pascal PINGLIEZ représenté par Dominique BONNET
 Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC
 Antoine SEIGLE-FERRAND représenté par Marie-Hélène RAFFANEL
 Catherine WYCZTAK représentée par Roland CHAILLON

Secrétaire de séance : Aurélien BERTHOD-BLANC

Convocation : 2 décembre 2022

n° 159

Objet : Demande de subvention pour une étude stratigraphique pour la restauration de la statue de la Vierge à l'enfant de Jean de la Huerta

VU la note de synthèse n° 2022-147 élaborée en application de l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 9 décembre 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels » réunie le 30 novembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Aurélien BERTHOD-BLANC, adjoint délégué à la culture et au patrimoine,

CONSIDERANT que la statue de la Vierge à l'enfant de Jean de la Huerta, sise sous le porche de la Collégiale Saint Hippolyte, en pierre calcaire polychromée, datant du 15^{ème} siècle, est classée monument historique,

CONSIDERANT que cette statue nécessite une restauration : une grande partie du manteau des épaules aux genoux est manquante, des fissures apparaissent sur la main droite, de nombreuses épaufrures et des reprises de volume sont observables, la main gauche a été refaite en bois. Une polychromie est visible sur l'ensemble de la statue, qui a sans doute été restaurée dans les années 1960 avant sa pose devant le porche de la Collégiale.

CONSIDERANT, qu'afin d'étudier la meilleure manière de restaurer cette statue, il est nécessaire de réaliser dans un premier temps, une étude stratigraphique, décrite dans le devis ci-joint, et une seconde phase sera consacrée à la restauration,

CONSIDERANT que le coût de l'étude représente 8 030 € HT. Le coût de la restauration sera déterminé à l'issue de la phase d'étude.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 APRES EN AVOIR DELIBERE,
 à l'unanimité,

.../.

.../. 2 –

1/ APPROUVE l'étude de restauration de la Vierge à l'enfant de Jean de la Huerta pour un coût de 8 030 € HT.

2/ APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes	
Étude stratigraphique	8 030.00 €	DRAC 50 %	4 015.00 €
		Département 25 %	2 007.50 €
		Autofinancement	2 007.50 €
TOTAL	8 030.00 € HT	TOTAL	8 030.00 €

3/ AUTORISE le Maire à solliciter une subvention de 50 % du montant HT des travaux de 8 030 € auprès de la DRAC soit 4 015 € de subvention.

4/ AUTORISE le Maire à solliciter une subvention de 25 % du montant HT des travaux auprès du Département soit 2 007.50 € de subvention.

5/ S'ENGAGE à financer le solde de la dépense sur fonds propres à hauteur de 2 007.50 € HT.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,




Dominique BONNET



MAIRIE DE POLIGNY

Grande Rue

39800 POLIGNY

Chenôves, le 28 novembre 2022

Devis n° 22/262

arc
atelier cren

OBJET : Poligny (Jura). Collégiale Saint Hippolyte. Devis d'étude et de restauration de la statue de Vierge à l'Enfant, pierre calcaire polychrome, XVe siècle, attribuée à Jean de la Huerta (atelier), classée MH.



Dimensions en cm : H 182 L 76 P 37

CONSTAT D'ETAT

La statue en pierre calcaire polychromé est posée sur une colonne à 1,44 m du sol devant le porche de l'église et retenue par deux tiges métalliques au niveau des épaules. Cet emplacement n'est pas celui d'origine car jusqu'à 1963 un Christ en croix était présent devant le porche avec la Vierge et Saint Jean à ses côtés (elles sont aujourd'hui sur la poutre de gloire).

Sur le côté dextre de la statue une grande partie du manteau (des épaules aux genoux) a été brisée et est manquante. Des fissures sont observables sous la main droite de la Vierge et une consolidation est visible à l'arrière de la statue (une tige métallique arquée en verticale masquée par du plâtre ou de la résine ?).

Un petit élément du pli du manteau a été cassé récemment sur la partie inférieure senestre.

De nombreuses épaufrures (terrasse et plis du manteau) et des reprises de volume sont observables sur le groupe sculpté. La main gauche de la Vierge a été refaite en bois au cours d'une ancienne restauration.

Un joint maçonné est présent entre la terrasse et le chapiteau de la colonnette.

Une polychromie est visible sur l'ensemble de la statue. La statue a sans doute été restauré au cours des années soixante avant la pose devant le porche avec l'enlèvement partiel de repeints et d'importantes retouches. Plusieurs strates de polychromie sont encore observables.

La statue est couverte par une épaisse couche d'encrassement et par des fientes d'oiseaux. Du fil de fer grillagé a été fixé sur les têtes, la main gauche, les plis du manteau et à l'arrière pour éloigner les oiseaux.

PROPOSITION DE TRAITEMENT

L'intervention est à prévoir en deux phases : une première phase d'étude et une seconde phase de restauration.

PHASE 1 : ÉTUDE

Opérations prévues :

- Dépose de la statue en employant un échafaudage, une caisse de protection et un système de levage ;
- Conditionnement et transport en atelier ;
- Dépoussiérage par aspiration à l'aide de brosses douces de différentes tailles ;
- Consolidation et refixage des traces de polychromie avec une résine acrylique (Primal AC-33) diluée en émulsion aqueuse ;
- Décrassage et enlèvement des dépôts à l'eau déminéralisée par brossage doux et à l'aide de solution saline pour la dissolution ou la chélation des salissures ;
- Cartographie des altérations ;
- Étude de la polychromie :

Examen sous microscope binoculaire des strates de la polychromie, en réalisant des sondages et en profitant des lacunes existantes ; pour bien documenter la séquence stratigraphique et faciliter l'interprétation des données une *fiche d'Unité Stratigraphique* sera rédigée pour chaque strate distinguée ; les strates seront numérotées à partir du haut vers le bas, de la plus récente vers la plus ancienne et elles seront documentées par macro-photographies dont la position sera indiquée sur un schéma.

Un *tableau récapitulatif général* sera élaboré pour présenter les données et une datation des strates des surpeints sera avancée. Une restitution des différentes polychromies sera réalisée.

Un micro-prélèvement de couche picturale d'origine sera caractérisé par observation sur coupe stratigraphique, par analyse à la microsonde électronique par spectrométrie de rayons X à dispersion d'énergie (EDS) et par analyse infrarouge à transformation de Fourier (IRTF) pour identifier pigments et liants.

- Un dossier documentaire en 4 exemplaires regroupant le rapport de traitement et la documentation photographique avant, pendant et après traitement sera réalisé à la fin des travaux. Une version du rapport sera réalisée en format PDF.

<i>Désignation</i>	<i>Prix unitaire HT</i>
Dépose et transport	1 630,00
Dépoussiérage, dégrassage des surfaces	1 700,00
Étude stratigraphique et dossier documentaire	4 700,00
TOTAL H.T.	8 030,00
T.V.A. 20%	1 606,00
MONTANT TOTAL TTC EN EURO	9 636,00

Durée prévisionnelle de l'intervention : 2 mois

PHASE 2 : RESTAURATION

La deuxième phase comprendra la restauration de la statue avec un éventuel enlèvement de repeints pour valoriser l'œuvre. Le nouvel emplacement dans la collégiale Saint-Hippolyte sera déterminée au cours de visites sur site.

Opérations prévues :

- Restauration de la statue selon les conclusions de l'étude avec :
 1. Allègement ou enlèvement total ou partiel de repeint de façon chimique ou mécanique ;
 2. Consolidation de la statue et vérification des assemblages
 3. Reprises de volume et bouchages des lacunes gênant la lisibilité de l'œuvre ;
 4. Réintégration picturale à l'aide d'aquarelle et de pigments stables ;
- Réalisation d'un socle dont les dimensions, la nature et la couleur auront été déterminée au cours de l'étude préalable ;
- Transport de la statue en employant une caisse de protection et pose sur le nouveau socle ;

Le coût de cette deuxième phase sera établi à la fin de la phase 1 une fois que le nouvel emplacement dans l'église et le type de socle à réaliser seront déterminés.

Tout en restant à votre disposition pour tous renseignements sur les traitements proposés, je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Stéphane Cren

